

Communiqué de presse

Berne, le 16 janvier 2018

Aide-mémoire pour les branches : le nouveau droit de l'énergie ouvre des perspectives.

La nouvelle législation sur l'énergie est en vigueur depuis le 1er janvier de cette année. Beaucoup de choses changent. De nouvelles chances s'ouvrent aux secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. L'AEE SUISSE a élaboré des aide-mémoire spécifiques aux branches montrant les principales modifications.

En mai 2017, les électeurs suisses ont approuvé la révision totale de la loi sur l'énergie destinée à mettre en œuvre la Stratégie énergétique 2050. L'orientation politique crée la sécurité de la planification et va contribuer à une stimulation des investissements à l'échelle nationale. Afin d'accroître l'efficacité énergétique et de faire baisser la consommation d'énergie, il faut augmenter le taux d'assainissement des bâtiments et épuiser le potentiel d'applications innovantes. La production d'énergie à partir de sources renouvelables comme le soleil, l'eau, le vent, la géothermie et la biomasse renforce l'utilisation de technologies durables. Stefan Batzli, directeur d'AEE SUISSE: « Les objectifs de la nouvelle loi sur l'énergie sont ambitieux. Les particuliers, les entreprises et les pouvoirs publics se trouvent face à de nouveaux investissements, ce qui offre de belles perspectives aux entrepreneurs déterminés. »

L'AEE SUISSE présente les principales modifications avec une première série d'aide-mémoire spécifiques aux branches de l'énergie solaire, de l'énergie du bois, de la force hydraulique, des installations techniques du bâtiment et de l'enveloppe du bâtiment. Ils peuvent être consultés dès à présent sur aeesuisse.ch.

Accès aux aide-mémoire :

<https://aeesuisse.ch/themes/strategie-energetique-2050>

→ [Énergie solaire](#)

→ [Énergie du bois](#)

→ [Force hydraulique](#)

→ [Installations techniques du bâtiment](#)

→ [Enveloppe du bâtiment](#)

Contact pour toute question :

Stefan Batzli

Directeur d'AEE SUISSE

stefan.batzli@aeesuisse.ch

079 420 46 66

Andréas von Kaenel

AEE SUISSE Romande

Andreas.vonkaenel@aeesuisse.ch

079 508 65 78

AEE SUISSE

En tant qu'organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, AEE SUISSE défend les intérêts de 22 associations professionnelles et 15'000 entreprises et producteurs d'électricité des domaines de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique. Son but est d'informer le public et les décideurs, de les sensibiliser à une politique durable de l'énergie et de participer activement à la mise en place des conditions économiques et de politique énergétique, tant au niveau national que régional.

aeesuisse.ch/fr